

**REFERENT·E SPORT ET COHESION
SEJOUR DE COHESION DU SERVICE NATIONAL UNIVERSEL MAYENNE**

CONTEXTE DU RECRUTEMENT :

La Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale (DSDEN) de la Mayenne recrute une équipe d'encadrement pour le séjour de cohésion du service national universel (SNU).

La présente fiche de poste concerne le séjour de cohésion qui se déroulera en **juillet à Château-Gontier sur Mayenne pour 168 volontaires individuels**. L'équipe d'encadrement du séjour est composée de :

- Un·e chef·fe de centre
- Un·e adjoint·e pédagogique
- Un·e référent·e sport et cohésion
- Un·e assistant·e sanitaire
- Un·e référent·e intendant
- Un·e référent·e vie quotidienne
- 4 cadres de compagnies
- 14 tuteurs·trices de maisonnées

DESCRIPTION DU DISPOSITIF

Le SNU est un dispositif ambitieux d'émancipation et de responsabilisation des jeunes, appelé à impliquer à terme toute une classe d'âge.

Sa mise en œuvre poursuit plusieurs objectifs :

- **Développer la cohésion nationale**, en favorisant le sentiment d'appartenance à la Nation et l'identification aux valeurs de la République.
- **Promouvoir une culture de l'engagement**, en permettant à chaque jeune de vivre une expérience d'engagement porteuse de sens, autour des grands enjeux contemporains : transition écologique, solidarité, esprit de défense et égalité des chances.
- **Renforcer la résilience de la Nation**, en permettant aux jeunes d'acquérir les connaissances et compétences pratiques qui développent leur capacité d'intervenir dans des situations du quotidien ou en cas de crise.

Le SNU s'adresse aux jeunes entre 15 à 17 ans sur la base du volontariat.

Le parcours SNU s'articule en 2 étapes :

1. **un séjour de cohésion** de deux semaines visant à transmettre un socle républicain fondé sur la vie collective, la responsabilité et l'esprit de défense ;
2. **une phase d'engagement** permettant de répondre au désir des volontaires de poursuivre leur engagement au service de l'intérêt général après le séjour de cohésion. Qu'elle repose sur un engagement de courte durée (mission d'intérêt général) ou de longue durée (service civique, réserves, engagement bénévole etc.), l'enjeu de la phase d'engagement réside dans la réalisation d'un parcours construit et consolidé par chaque jeune lui-même à partir d'une offre identifiée et accessible notamment via la plateforme www.snu.gouv.fr.

Les séjours de cohésion ont lieu dans des centres SNU, répartis sur l'ensemble du territoire, dont les territoires ultra-marins.

DESCRIPTION DU POSTE

Missions

Sous l'autorité du chef de centre et en lien avec l'adjoint au chef de centre, le référent sport et cohésion participe à la responsabilité de la conception, l'organisation et la mise en œuvre des activités de cohésion, en appui des cadres de compagnie. En cohérence avec le guide des contenus des séjours de cohésion, il-elle veille à construire des activités fondées sur une pédagogie active et inclusive et d'éducation non formelle. Membre de l'équipe de soutien auprès de la direction du centre, c'est un acteur du projet pédagogique du séjour de cohésion, dès sa conception et jusque dans la conduite. Expérimenté·e dans l'éducation des jeunes, il-elle intègre la dimension du sport en équipe pour renforcer la cohésion des compagnies et éduquer les volontaires du centre aux valeurs de la démocratie.

Il-elle est le référent pour les intervenants extérieurs.

Il-elle organise l'intervention des partenaires. Les activités de cohésion, sont présentées comme un lieu d'entraide, d'accueil des différences, d'unité et de joie partagée. Il-elle aide à promouvoir une pratique sportive où chacun prend conscience qu'il a besoin des autres et où la seule performance recherchée est un objectif atteint ensemble.

Ainsi, les activités du référent sport et cohésion s'exercent dans les trois domaines suivants

- Conception des activités de cohésion, sportives, artistiques et culturelles
 - Il-elle prépare les activités en amont du séjour de cohésion et les adapte, si besoin, durant le séjour conformément au cadrage national et au projet pédagogique du centre : définition des objectifs, contenus, outils, faisabilité logistique. Les activités contribuent à l'éducation à la citoyenneté et à l'apprentissage des règles de vie communes.
 - Il-elle met en œuvre la coloration « sports et jeux olympiques et paralympiques ».
- Mise en œuvre des activités
 - Lors du séjour de cohésion, mettre en œuvre les activités programmées et les ajuster aux meilleures conditions garantissant la sécurité des jeunes et le respect du projet pédagogique.
- Promotion des activités physiques et sportives et de leurs bénéfiques notamment sur la santé.
 - Il-elle coordonne son action avec l'assistant sanitaire du centre et développe des activités autour de la promotion de la santé et de la prévention des addictions.

Enfin, il assure les relations avec les services compétents dans les territoires ainsi qu'avec les associations sportives.

Prérequis indispensable

- Titulaire d'un BPJEPS activités physiques pour tous ou autre BPJEPS à dominante sportive, à défaut titulaire d'une licence STAPS
- Expérience significative dans l'encadrement d'adolescents et/ou dans l'encadrement de séjour de cohésion SNU
- Titulaire d'un permis B en cours de validité
- Ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation au titre de l'article L 133-6 du code de l'action sociale et des familles

Connaissances

- Psychologie et sociologie de l'adolescent
- Organisation réglementaire et administrative de la pratique sportive
- Programmation de situation d'entraînement en direction de publics valides et en situation de handicap
- Règles pour assurer la sécurité physique et morale des mineurs
- Gestion d'évènements graves
- Réseau associatif départemental et local

Compétences

- Sens des relations humaines
- Sens de l'organisation
- Capacité à travailler en équipe
- Capacité de leadership et maîtrise de soi
- Disponibilité
- Prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1)

Contraintes spécifiques et avantages

- Astreinte de nuit durant le séjour de cohésion (présence des mineurs jours et nuits)
- Port de la tenue SNU obligatoire durant le séjour de cohésion
- Tenue SNU fournie
- Hébergement et pension complète pris en charge durant la formation départementale et le séjour de cohésion

Liens hiérarchiques

- Chef de centre / Adjoint au chef de centre
- Cheffe de projet départemental
- Chef du service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports
- Cheffe de projet régional SNU

CADRE D'EMPLOI

En fonction de la situation statutaire, poste ouvert aux fonctionnaires en activité, statut privé, réservistes, retraités.

Temps de travail

Le temps de travail est de **31 jours répartis comme suit entre le 20/05/2024 et le 21/07/2024** :

- 8 jours de conception / préparation du 20 mai au 25 juin 2024 ;
- 5 jours de formation départementale sur site (Château-Gontier sur Mayenne) du 26 au 28 juin 2024 et du 1^{er} au 2 juillet 2024 ;
- 13 jours de séjour de cohésion (présence jour et nuit) sur site (Château-Gontier sur Mayenne) du 3 au 15 juillet ;
- 1 jour de rangement et retex sur site (Château-Gontier sur Mayenne) le 16 juillet 2024 ;
- 4 jours de repos compensateur du 17 au 20 juillet 2024.

La mission est **incompatible avec d'autres engagements professionnels du 24 juin au 16 juillet 2024 inclus**.

Rémunération

- Personnels relevant du MENJS ainsi que les agents publics relevant de toute administration de l'Etat :

754 € montant brut de l'indemnité

Indemnité fixée par décret n° 2022-343 du 10 mars 2022 instituant une indemnité d'encadrement du service national universel. L'indemnité n'est dû que pour les jours d'encadrement du séjour de cohésion soit 13 jours.

- Autres personnels : contrat d'engagement éducatif sur la base de **91,90 € salaire journalier brut**.

MODALITES DE CANDIDATURE

Candidature avant le 01/03/2024 à snu53@ac-nantes.fr

- Curriculum Vitae (le document devra être intitulé sur le modèle NOM Prénom - CV) ;
- Lettre de motivation (le document devra être intitulé sur le modèle NOM Prénom - lettre de motivation) ;
- Copie du diplôme (le document devra être intitulé sur le modèle NOM Prénom - diplôme) ;
- Copie du permis B (le document devra être intitulé sur le modèle NOM Prénom - permis).

Contact

Florian TROMBETTA

Chef du service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES)

snu53@ac-nantes.fr

02 43 59 92 66 ou 06 15 01 57 23